

Le Jeudi 04 Juin deux mille neuf, à 19 H 00, les Conseillers Municipaux se sont réunis en leur lieu habituel sous la Présidence de Monsieur Marc BOUTROY, suite à la convocation envoyée le Vendredi 29 mai 2009.

ETAIENT PRESENTS : Mesdames Catherine VEROVE, , Martine BIGOT, Messieurs Marc BOUTROY, Didier HAMY, Louis KALTENBACH, William ALLART, Vianney SNAET, Bruno FLAMENT, Mr Sébastien CHENAULT.

ETAIENT ABSENTS EXCUSES : Mr Marc CAMPION, Mme Béatrice JANQUIN.

La séance a été ouverte par Monsieur Marc BOUTROY, Maire.

Le compte rendu de la réunion précédente a été envoyé auparavant à chaque membre du Conseil Municipal. L'Assemblée l'a adopté à l'unanimité.

Monsieur le Maire passe à l'ordre du jour :

Travaux de rénovation de l'école suite à la consultation d'entreprises

LOT N° 1 : Ets COUTURE => 9 959.09 € TTC

Monsieur Vincent CARON => 10 042.92 € TTC

Les deux entreprises ont déposé un dossier complet avec une chaudière VIESSMANN à condensation identique. Monsieur CARON propose une cheminée à ventouse de marque VIESSMANN, des vannes pompset pour isoler la chaudière du circuit en cas de panne. Considérant ces différences de qualités appréciables l'Assemblée a décidé d'attribuer le lot N° 1 à Monsieur CARON qui présente un meilleur rapport qualité / prix.

Concernant le lot N° 2, trois entreprises ont répondu pour des travaux identiques, soit : - Select Fermetures pour un montant de 57 292.11 € TTC

- Arbati Les Attaques 53 543.72 € TTC

- SIMMA-ISOFEN 42 545.36 € TTC

après discussion l'Assemblée a décidé d'attribuer le lot N° 2 à l'entreprise SIMMA-ISOFEN et à mandater Monsieur FLAMENT et Monsieur Le Maire pour rencontrer l'entreprise et bien convenir des travaux à réaliser.

- Financement

Monsieur Le Maire rappelle qu'au budget primitif il a été prévu de réaliser un emprunt d'un montant de 32 000.00 € pour équilibrer l'opération.

Il a consulté comme convenu à la réunion du 31 mars 2009 trois banques soit :

- **Crédit Agricole** sur 15 ans trimestriellement avec un taux de 4.49 % et frais de gestion 100.00 €.
- **DEXIA** trimestriel avec un taux de 5.01 %, annuel 4.65 % frais d'engagement 150 €.
- **Caisse d'épargne** trimestriellement 4.54 %

- Questions diverses

Fin de la séance à 20 H 45.